



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

GDF-Suez

Question écrite n° 81659

Texte de la question

Mme Martine Carrillon-Couvreur appelle l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur l'annonce de la délocalisation du siège social de la société Energia. Cette entreprise a été créée en 2005 à Nevers, dans la Nièvre. Elle a été rachetée pour devenir une filiale du groupe GDF-Suez qui vient d'annoncer le transfert de son siège social à Lyon. Cette annonce est doublement pénalisante. Elle frappe d'abord les salariés qui ont toujours répondu aux objectifs de développement de cette société, et qui sont en capacité de poursuivre cette croissance à Nevers. Elle pénalise ensuite le territoire nivernais alors que le Conseil régional de Bourgogne, le conseil général de la Nièvre et l'agglomération de Nevers, ont toujours montré qu'ils étaient prêts à accompagner le renforcement de cette société. D'ailleurs, il est à rappeler que des aides financières publiques des collectivités locales ont été allouées à cette entreprise lors de sa création. Alors qu'aucune raison majeure ne justifie aujourd'hui la délocalisation d'Energia, elle lui demande si elle compte intervenir auprès de GDF-Suez pour arrêter ce processus de transfert.

Texte de la réponse

Energia est une entreprise spécialisée dans l'intégration de solutions énergies renouvelables, qui vise à fournir un accompagnement complet à ses clients. Elle est détenue à 54 % par GDF-Suez. Depuis 2008 cette société a connu des difficultés financières aggravées par la crise économique. GDF-Suez a assumé son rôle d'actionnaire en injectant 6 Meuros dans les comptes de l'entreprise en 2009 et en décidant une augmentation de capital de 20 Meuros en 2011. Ces fonds ont permis d'assurer la pérennité d'Energia et de préserver ses 300 emplois. Parallèlement, l'entreprise avait adopté un plan de redressement comportant le transfert de son siège social : les fonctions centrales - soit 40 personnes - sur un effectif de 300 devaient être installées à Lyon en septembre 2010. Face aux réactions suscitées par ce projet, Energia a décidé de présenter un nouveau projet qui maintient le siège social à Nevers et réduit le nombre des activités devant faire l'objet d'un transfert à Lyon. Le transfert du siège social de Nevers vers la région lyonnaise n'est donc plus à l'ordre du jour.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Carrillon-Couvreur](#)

Circonscription : Nièvre (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81659

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2010, page 6829

Réponse publiée le : 13 septembre 2011, page 9858